



Présidentielle 2012 : un débat économique doublement piégé

Elie Cohen

► **To cite this version:**

| Elie Cohen. Présidentielle 2012 : un débat économique doublement piégé. 2011. hal-00972948

HAL Id: hal-00972948

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-00972948>

Submitted on 3 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les enjeux

Présidentielle 2012 : un débat économique doublement piégé

N°11
Décembre 2011

Elie Cohen
Directeur de recherche CNRS

www.cevipof.com



SciencesPo.

CEVIPOF
CNRS

Centre de recherches politiques

N°11

Décembre 2011

Elie Cohen

Directeur de recherche CNRS

Présidentielle 2012 : un débat économique doublement piégé

Dans le contexte de crise économique que nous connaissons, l'exercice du pouvoir est plus que jamais délicat. L'action publique est contrainte par l'absence des marges de manoeuvre budgétaire. Si gauche et droite partagent le même diagnostic, les solutions envisagées divergent mais s'inscrivent dans un débat économique doublement piégé.

Les élections présidentielles de 2012 seront entièrement dominées par le contexte économique. L'entrée en récession de la France et de ses principaux partenaires européens d'un côté et la crise chronique des dettes souveraines des pays de la zone euro de l'autre ont pour effet combiné d'ôter toute nouvelle marge de manoeuvre budgétaire aux futurs gouvernants.

Contrainte budgétaire et action publique

Si tout se passe bien, le président sorti des urnes devra gouverner un pays en croissance zéro en 2012 (0,3%) et qui doit durant son quinquennat réduire le déficit des finances publiques de 100 milliards d'euros. Cela signifie que, contrairement à ce que prévoient la gauche et la droite, non seulement on ne peut attendre aucun secours de la croissance pour financer des mesures nouvelles mais il faudra de surcroît éliminer le déficit structurel, ce qui passe par une révision à la baisse des dépenses sociales et territoriales dans un contexte de chômage croissant et de stagnation du pouvoir d'achat. Comme de plus il n'est plus possible de

différer l'ajustement budgétaire, faute de quoi la France serait immédiatement sanctionnée par les marchés et par la communauté européenne, on comprend que l'exercice politique est délicat.

Austérité de droite vs rigueur de gauche

En théorie, trois politiques possibles auraient pu s'incarner dans le débat présidentiel. Une vision néo-classique, à l'anglaise, qui part du principe qu'un pays désintoxiqué de la dette pourra provoquer un regain de confiance et retrouver par la suite une croissance durable. Une seconde vision, hyper-keynésienne, aurait pu s'imposer car fondée sur la relance de l'activité et de la consommation dans un contexte récessif, l'objectif de réduction des déficits publics étant renvoyé à plus tard.

Le problème est que la première voie ne paraît guère engageante si l'on en juge par la médiocre performance du gouvernement Cameron au Royaume-Uni qui a réussi à infliger une purge sévère à son peuple sans progrès sur le front de la croissance et des finances publiques. La seconde voie n'est guère praticable car, à l'initiative du couple franco-allemand, la priorité a été donnée à la consolidation budgétaire et à la répression financière même au prix de l'aggravation de la récession.

Si bien que le débat électoral opposera tenants de l'austérité de droite et partisans de la rigueur de gauche. À gauche comme à droite, si on partage un même diagnostic sur le décrochage compétitif de la France, les ravages de la désindustrialisation, les drames du chômage et les inéquités du système fiscal, les solutions envisagées divergent.

Réindustrialisation et TVA sociale

La question de la désindustrialisation, des délocalisations, du produire en France a fait une percée dans le débat public. La disparition de l'emploi industriel est vécu comme le signe d'un déclin, comme un appauvrissement collectif et comme la mise en cause d'un modèle social. Si les discours sur la nouvelle politique industrielle, les investissements d'avenir ou la politique des filières ne suscitent guère d'intérêt, l'opinion publique, si l'on en croit les sondages, a une idée très arrêtée sur ce qu'il convient de faire (acheter français ou taxer les importations) et de ne pas faire (la TVA sociale)¹. Le transfert d'une partie des charges patronales assises sur le travail vers la TVA fait sens. Il s'analyse comme un impôt sur les importations ou une dévaluation de fait, il renforce donc la compétitivité des produits français et fait contribuer les importations au financement des dépenses publiques. Pourtant 64% des Français rejettent cette mesure (contre 67% en 2007) perçue comme le vecteur d'une amputation du pouvoir d'achat au moyen d'un impôt perçu comme inéquitable. Toutes les tentatives de renomination de la TVA sociale en TVA emploi ou anti-délocalisation n'ont rien fait à l'affaire, d'où la tentation à gauche de trouver une nouvelle base fiscale pour réaliser le transfert de charges, qu'il s'agisse de la

CSG ou de la fiscalité carbone. TVA ou CSG, le résultat revient au même car c'est un transfert de charges des entreprises vers les ménages.

Heures supplémentaires détaxées et contrat de génération

Nicolas Sarkozy avait fait du « travailler plus pour gagner plus » un slogan gagnant dans la campagne de 2007 et de la loi Tépà (exonération fiscale et sociale des heures supplémentaires) le dispositif pratique pour remettre en cause les 35 heures et accroître le pouvoir d'achat des salariés. Le paradoxe est que, ce faisant, il a consolidé les 35 heures et généré un formidable effet d'aubaine. François Hollande, en mettant en avant le « contrat de génération », tente de son côté de régler un double problème : s'attaquer au chômage des jeunes et à la mise à l'écart anticipé des seniors. Mais une telle mesure revient en fait à subventionner lourdement les emplois senior dans un contexte de disette budgétaire. Comme toute dépense nouvelle doit être gagée sur la suppression d'une mesure ancienne, François Hollande veut supprimer en partie les baisses de charges accordées aux entreprises pour combler le coût du passage aux 35 heures. Ainsi par une ruse de la raison économique le débat sur les 35 heures, celui sur la loi Tépà sont réactivés avec le contrat de génération proposé par François Hollande. Le piège pour la droite est de soutenir une mesure injustifiée dans un contexte de chômage. Le piège pour la gauche est de remettre en cause des gains de pouvoir d'achat acquis par les salariés.

¹ FOURQUET (Jérôme), *Les Français et la désindustrialisation*, note, n° 111, Fondation Jean-Jaurès, 7 décembre 2011, 9 p. http://www.jean-jaures.org/content/download/16397/159663/version/3/file/fourquet_desindustrialisation.pdf

Règle du 1/2 et investissement éducatif

Nicolas Sarkozy a fait du gel de la dépense publique et à terme de la réduction des prélèvements obligatoires l'un des marqueurs de sa campagne de 2007. Dans le bilan de son action qu'il aime à tracer, il ne manque pas de citer la RGPP, la réforme de la carte judiciaire, le non-remplacement d'un salarié sur deux parti à la retraite. Pourtant, quand il évoque son programme, il annonce de nouvelles dépenses pour la police, la justice, les prisons et nombre de commentateurs lui rappellent qu'au pouvoir il n'a cessé de créer de nouveaux impôts sans parvenir pour autant à diminuer la dépense publique et a fortiori les prélèvements obligatoires. La gauche à l'inverse, s'appuyant sur de multiples études dont celle de PISA (OCDE), pointe les faiblesses de notre système d'éducation primaire et rappelle le rôle déterminant des enseignants dans la qualité de la formation. En proposant d'investir dans l'éducation, François Hollande met en cause le dogme du 1/2, défend le service public de l'éducation, renforce son message sur la jeunesse et se dote d'un atout pour négocier la réforme du système éducatif. Il ne sait par contre répondre à la question du financement de la mesure qu'en indiquant qu'il fera des économies ailleurs, ce qui donne prise à la critique de la droite.

Impôt citoyen progressif et bouclier fiscal

Si l'action publique est contrainte par l'absence de marge de manœuvre budgétaire, la tentation est grande de trouver dans la réforme de l'impôt et la redistribution sociale qu'elle permet les moyens d'une autre politique. La critique incessante du bouclier fiscal, de la réforme de l'ISF, des niches

fiscales qui permettent aux plus riches d'échapper à l'impôt légitime la réforme. Le soutien que des travaux académiques ont pu apporter à la thèse du caractère régressif de la fiscalité française ont ouvert la voie à l'idée promue par la gauche d'un impôt citoyen progressif. Mais le fait que la droite soit embarrassée ne signifie pas pour autant que des gisements de recettes fiscales soient disponibles. La réforme fiscale sera très difficile à mettre en œuvre et pose de redoutables problèmes : que fera-t-on du quotient conjugal, du quotient familial, par quoi remplacer les niches des DOM-TOM, du travail à domicile, etc.

Au total le débat économique, même s'il est déterminant, est doublement piégé : par l'engagement européen qui encadre l'action publique au niveau national, par le modèle social français dont l'inertie ne permet pas de rapides réformes. Gageons qu'on trouvera d'autres terrains d'affrontement.

Pour aller plus loin :

> COHEN (Élie), *Penser la crise*, Paris, Fayard, Essais, 2010, 320 p. [ISBN 978-2-213-65459-1]

> AGHION (Philippe), CETTE (Gilbert), COHEN (Élie) et LEMOINE (Mathilde), *Crise et croissance : une stratégie pour la France*, rapport du Conseil d'analyse économique, 165 p.

http://www.cae.gouv.fr/IMG/pdf/crise_et_croissance_CAE.pdf